

**M. le président suppléant (M. Brown, Essex-Ouest):** Article 5.

**M. Nesbitt:** Monsieur le président...

**M. le président suppléant (M. Brown, Essex-Ouest):** L'honorable député désire-t-il formuler des remarques sur l'article 4?

**M. Nesbitt:** Oui, monsieur le président. Il y en a au Canada qui sont encore assez naïfs pour croire que l'expression "cela ne peut se produire ici" s'applique à notre pays. J'espère qu'après avoir constaté l'activité du Gouvernement au cours des quelques dernières semaines, activité qui a atteint son point culminant ce matin et cet après-midi par un déploiement de force, force qui a été effectivement employée pour détruire le Parlement du Canada, quiconque entretenait des doutes sur le sens de cette vieille expression: "Cela ne peut se produire ici" aura certes complètement changé d'idée. Le Gouvernement et le premier ministre personnellement devront assumer la responsabilité de cette conduite malhonnête, et c'est le seul mot dont je puisse la qualifier.

Il y a quelques jours, je me suis efforcé de signaler au Gouvernement certains précédents historiques qui démontrent que les méthodes dictatoriales employées par d'anciens régimes démocratiques pour des fins d'efficacité et à titre d'expédients, ont détruit le gouvernement démocratique de ces États. J'ai alors parlé de l'ancienne Grèce et de Rome. Aujourd'hui, j'aimerais citer un exemple plus récent,—mais en passant je signale que des incidents semblables se sont produits à l'époque de la Renaissance dans les États italiens de Venise et de Florence où il existait alors des gouvernements républicains. Je suppose cependant que l'exemple historique que nous connaissons le mieux, le cas le plus frappant, est celui d'Oliver Cromwell. Les honorables députés se souviennent sans doute qu'après que l'Angleterre se fut débarrassée de Charles 1<sup>er</sup> et que le lord protecteur, Oliver Cromwell, se fut emparé du pouvoir, on a cru en Angleterre qu'il y aurait une nouvelle forme de gouvernement démocratique. Toutefois, pendant la session de ce qu'on a appelé le long parlement, le lord protecteur, Oliver Cromwell, a eu bien des démêlés avec son parlement. De sorte qu'en 1649, la première chose qu'il fit fut d'expulser les royalistes, puis les presbytériens. Le parlement n'a plus été alors que le parlement croupion jusqu'à sa dissolution définitive en 1660. Après 1649, monsieur le président, le lord protecteur, qui n'avait pourtant plus que des partisans au Parlement, ne réussit même pas à s'entendre avec eux de sorte qu'en fin de compte, comme s'en souviennent les honorables députés, en 1660, alors que l'Orateur s'appretait à mettre une question

aux voix, le lord protecteur, flanqué de soldats, pénétra dans la Chambre et, lançant ce mot célèbre "Emportez ce hochet" en désignant la masse, il procéda à la dissolution du long parlement.

Je pense que les honorables députés devraient bien tirer la leçon de ce très pénible exemple historique. Or nous avons vu des cas très analogues se présenter ici-même. Et pourtant le Gouvernement se croit à la page. Il y est, sans aucun doute. Le gouvernement libéral a doté de moteurs à réaction le rouleau compresseur de sa majorité pour accélérer l'écrasement de l'opposition en cette enceinte.

L'honorable représentant de Wellington-Sud est le plus bel argument vivant en faveur de l'euthanasie. L'honorable représentant de Waterloo-Nord...

**M. le président suppléant (M. Brown, Essex-Ouest):** A l'ordre. Je ne pense pas que l'honorable député tienne à ce que cette déclaration reste au compte rendu.

**Une voix:** Ce qu'il a dit est vrai.

**M. Fulton:** On vient de guillotiner le Parlement. Qu'y a-t-il à sa déclaration?

**M. le président suppléant (M. Brown, Essex-Ouest):** Je laisse à l'honorable député le soin de décider s'il doit retirer ses paroles.

**Une voix:** C'est dans son texte.

**M. Nesbitt:** C'est à cause des interruptions des députés, y compris celle de l'honorable député de Wellington-Sud (M. Hosking) que je me suis exprimé de cette façon. Il se peut que mes paroles soient allées au delà de ma pensée et je les retire immédiatement. Il y a quelques jours, l'honorable député de Waterloo-Nord était apparemment horrifié du dessin intitulé "la guillotine", qui a paru dans le *Globe and Mail*. Pour ma part, je pense qu'il était tout à fait à point. J'ai autant d'égard, je pense, pour ceux qui sont morts aux deux Grandes Guerres que l'honorable député de Waterloo-Nord. Que la Chambre réfléchisse aux raisons pour lesquelles ces soldats ont donné leur vie. Pourquoi au juste sont-ils morts? Pourquoi sont-ils allés à ces deux guerres? On nous répète, hélas, le vieux cliché triste et banal qui veut que, dans les deux cas, ce fût pour la survivance de la démocratie dans le monde. L'expression est peut-être usée, mais elle est juste. C'est la raison pour laquelle un grand nombre d'entre nous ont fait la guerre et c'est la raison pour laquelle un grand nombre ont fait le sacrifice de leur vie. Et maintenant nous avons le spectacle qui se déroule ici depuis deux semaines, et singulièrement depuis ce matin. Nous assistons à ce spectacle au cœur même de la démocratie parlementaire.